

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le 17 septembre 2020 par visioconférence, sous la présidence de **Monsieur TAHIR HAMID NGUILIN**, Ministre des Finances et du Budget de la République du Tchad, son Président statutaire.

Après avoir adopté le procès-verbal de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration a pris acte de la mise en œuvre, par le Gouvernement de la Banque, des résolutions adoptées au cours de ses précédentes sessions.

Examinant la conjoncture économique et financière récente des Etats membres de la CEMAC et les perspectives à court et moyen termes, le Conseil d'Administration a noté que le contexte économique sous régional et mondial demeure empreint d'incertitudes, notamment sur les impacts prévisibles de la pandémie de Covid-19 sur la croissance et l'emploi, imposant une grande vigilance dans le suivi infra annuel de l'évolution des différents agrégats macroéconomiques.

Prenant acte du rapport du Comité d'Audit au titre du troisième trimestre 2020, le Conseil d'Administration a procédé à la désignation de deux Personnalités Extérieures comme Membre Titulaire et Membre Suppléant du Comité d'Audit.

Sur la base de l'avis du Collège des Censeurs formulé sur le collectif budgétaire, le Conseil d'Administration a adopté le budget révisé de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2020, et l'a soumis au Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) pour approbation.

Achevant ses travaux, le Conseil d'Administration a adopté de nouvelles modalités de tenue des sessions des organes de décision et de contrôle de la Banque Centrale, ainsi qu'un nouveau dispositif de traitement des billets usés.

Le Président du Conseil
d'Administration,

TAHIR HAMID NGUILIN

